



AVIS CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de Nans-les-Pins
est convoqué en séance publique à la salle du conseil en mairie,

Mercredi 5 février 2020 à 19 h 00

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 janvier 2020
- 1) Convention de délégation entre la commune de Nans-les-pins et l'Agglomération Provence Verte pour l'exercice de la compétence « assainissement collectif », à compter du 1^{er} janvier 2020 et abrogation de la délibération n°19-66
- 2) Délibération relative à l'établissement d'une « convention de gestion » entre la Commune de Nans-les-Pins et la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte pour le suivi de la compétence « eaux pluviales urbaines » pour 2020
- 3) Création du budget annexe pour la compétence « Assainissement collectif » de la Commune de Nans-les-Pins par la Communauté d'Agglomération Provence Verte
- 4) Office National des Forêts – Programme de coupes de bois 2020 - Travaux en forêt communale
- 5) Assurances des risques statutaires pour le personnel communal – Marché n° 2019-5 pour 2020 à 2024
- 6) Renouvellement de la Convention avec le Centre de Gestion du Var - Examens psychotechniques - Année 2020
- 7) Approbation des tarifs des concessions et des caveaux du nouveau cimetière communal
- 8) Questions diverses

Le Maire,

Pierrette LOPEZ